

LE MÉTIER DE L'AIDE À DOMICILE ET SON ORGANISATION

Durée de la formation

7 heures (1 jour)

Tarif

Sur devis

Lieu de formation

À définir

Horaires

09h00 / 12h30
13h30 / 17h00

Prérequis

Aucun

Public concerné

Intervenant à domicile

Nombre de stagiaire

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active", avec alternance de cours théoriques et pratiques, échanges et études de situations vécues par les participants.

Modalité d'évaluation

Évaluation en continu – QCM.

Formalisation de la formation

- Un certificat de formation validant les compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap

Intervenant

A définir

Renseignements et inscription

Julie DUMOULIN
04.94.60.39.42

formation-provenceazur@msa-services.fr

OBJECTIFS

- Répondre à l'objectif global : maintenir la personne à aider à son domicile / définir et ajuster ses besoins et ses attentes dans le respect du cadre de l'intervention,
- Adapter sa communication,
- Accompagner sans décider pour l'autre : favoriser son autonomie,
- Adopter une méthode de travail : travailler en autonomie,
- Travailler en équipe,
- Gérer les priorités,
- Prévenir les risques,
- Gérer une situation d'urgence,
- Transmettre les informations importantes – le cahier de liaison,
- Faciliter la relation à la famille.

FORMATION

Introduction

L'histoire du secteur de l'aide à domicile,

Réfléchir et définir en groupe de travail ce qu'est le métier de l'aide à domicile

- D'où nous vient cette idée que l'on peut/doit aider son prochain ? (religion, principe de solidarité, fait de société...),
- En quoi l'aide à domicile a une fonction sociale ?
- Professionnaliser « l'aide à domicile » ? pour quoi faire ? On sait tous faire le ménage !
- La personne à aider : de qui parle-t-on ?
- Accompagner, aider : c'est la même chose !

Il est question de :

- Relation de confiance
- Savoir-faire, savoir-être,
- Limites : Les risques professionnels. Quels sont mes freins à bien faire ce métier ?
- Responsabilités (morale, civile et pénale),
- Secret professionnel : le secret partagé,
- Sens, éthique et bioéthique.